

Paroisse St Jean Bosco en Loire et Louet

LETTRE AUX PAROISSIENS

n°33, 15 novembre 2020



Editorial

Chers paroissiens, paroissiennes.

L'évangile de ce dimanche (Matthieu 25, 14-30) évoque les talents donnés à chacun, et qui ne sont pas faits pour être enfouis, mais mis en œuvre afin de porter leurs fruits.

Bien plus que des sommes d'argent, ces talents ce sont avant tout les dons que nous possédons – nos talents. En fait c'est notre personne, chacun d'entre nous, qui n'est pas fait pour être mis à l'écart, comme enfoui, mais bien mis en valeur, pour porter du fruit.

Que le confinement ne soit pas un enfouissement mortifère, mais l'occasion d'une nouvelle fécondité. Disons-le spécialement pour ceux qui en souffrent le plus, soit psychologiquement, soit économiquement.

Alors se réalisera « l'effet Matthieu » comme disent certains en se référant à cet évangile : à ceux qui ont tout risqué de leurs talents (nombreux, ou modestes), le Seigneur donne en surabondance.

Bon courage.

Don Geoffroy Bohineust, curé de St Jean Bosco en Loire et Louet.



Pendant cette période de confinement, vivons en Eglise.

INFORMATIONS

Ce qui est possible, dans la vie paroissiale. Cf informations de l'évêché d'Angers, le 6 novembre 2020.

Obsèques : 30 personnes. Mariages et baptêmes : 6 personnes.

Les églises restent ouvertes, Les fidèles peuvent y passer pour un bref temps de prière personnelle, mais il faut toujours veiller à ne pas créer une assemblée de fait.

Les prêtres sont autorisés à accueillir les fidèles (avec distanciation, notamment pour la confession ou la communion, et lors de temps d'adoration du Saint-Sacrement exposé), à l'église et dans les presbytères. Ils peuvent également se déplacer dans les Ehpad ou même à domicile, notamment pour la communion ou le sacrement des malades.

La catéchèse paroissiale ne peut plus se faire comme habituellement.

La paroisse St-Jean Bosco vous informe donc **des temps durant lesquels un prêtre sera présent dans nos églises** (avec le St-Sacrement exposé, la possibilité de communier individuellement, de se confesser ou de parler au prêtre).

En cas d'affluence, il est possible que l'accès vous soit refusé.

Lundi : église de Sainte-Gemmes 17h-17h30 (sauf le 16 novembre)

Mardi : église St-Pierre d'Erigné 9h30-10h (sauf le 17 novembre)

Mercredi : église St-Maurille des Ponts de Cé 17h-17h45

Jeudi : église de St-Jean-de-la Croix 16h30-17h

Vendredi : église St-Aubin des Ponts de Cé 17h – 17h45

Samedi : église St-Aubin des Ponts de Cé 16h30 - 17h30

Samedi : église de Sainte Gemmes 17h15 - 18h15

Dimanche : église St-Maurille des Ponts de Cé : 17h – 18h30

Accueil au presbytère St-Aubin des Ponts de Cé, par un des prêtres : chaque matin (sauf lundi) entre 10h et 12h (mais il peut y avoir des exceptions), et sur rendez-vous.

La messe paroissiale est retransmise sur YouTube (indiquer : « Paroisse Saint Jean Bosco en Loire et Louet ») le dimanche à 10h30, ou en différé. Vos prêtres célèbrent la messe chaque jour à vos intentions, mais les messes ne sont pas publiques.

Quelle case cocher sur l'attestation de déplacement dérogation pour ces déplacements à l'église ?

- Si vous êtes à moins d'un km, c'est la case 6 (déplacements brefs, dans la limite d'une heure et à moins d'un km).
- Si vous êtes à plus d'un km du lieu de culte le plus proche, c'est la case 4. (déplacement pour motif familial impérieux) – cf Ordonnance du Conseil d'Etat, 7/11/2020, n°445825s § 16.

INTENTIONS de MESSES

*La messe du dimanche à 10h30 est retransmise sur
YouTube : « paroisse saint jean bosco en Loire et Louet »*

Samedi 14 Novembre : Annie BIOTTEAU et sa famille;

Dimanche 15 Novembre : Familles MULVET-THIERRY; Marguerite JOLLET et sa famille ; 7^{ème} Anniv. Tony BAUDOIN et défunts & vivants de sa famille ; défunts & vivants d'une famille ; intentions particulières ; Famille HALLOPE ; Madeleine BELLEC

Défunts de la semaine passée : /

Sépultures à venir : Marcel FOUASSIER, lundi 16 novembre, à St-Pierre d'Erigné (accès réservé à la famille)

CONTACTS

mail : saintjeanbosco@orange.fr

voir le **site** « [Paroisse St-Jean Bosco](#) »

Sépultures : 07 69 31 78 22 (la célébration des obsèques est toujours possible même pendant le confinement)

Presbytère des Ponts de Cé 02 41 44 86 30

le curé : Don Geoffroy BOHINEUST gbohineust@diocese49.org 06 19 04 32 09

Vicaire : Don Théophile BONNASSE donthophile@csm.fr 07 69 90 15 52 /

LEME : Emmanuelle ROLET jeanbosco.portable@orange.fr 06 37 14 72 58

Mûrs-Erigné (salle René Gouffier) et Presbytère de Ste Gemmes : pas de permanences actuellement.



Lors de la **journée Mondiale des Pauvres, le 15 Novembre 2020**, aura lieu la Collecte Nationale du Secours Catholique. Au cœur de son message : « Tends ta main au pauvre » (Si 7 .32), le Pape nous dit « Ces mots résonnent encore aujourd'hui »

Notre évêque, Mgr Delmas, nous invite aussi à une attention particulière pour que notre Eglise continue à être présente aux plus pauvres avec la délégation du Secours Catholique d'Angers et les responsables diocésains à la Solidarité et à la Diaconie.

Si vous souhaitez faire un don, c'est possible : en ligne : don.secours-catholique.org ou sous enveloppe timbrée, à l'adresse Secours Catholique (Délégation de Maine et Loire- Autorisation 55682- 59789 LILLE CEDEX 9)

A moins que vous ayez reçu une enveloppe chez vous.

Sinon, si cela vous est possible, des enveloppes se trouvent sur les tables aux portes des églises.

Merci pour ce que vous pourrez faire.

Localement, l'équipe Secours Catholique dans notre paroisse Saint Jean Bosco se compose de de 7 membres étoffée de 6 nouvelles personnes depuis octobre. Nous agissons pour différentes actions : le soutien scolaire et l'aide aux démarches administratives, en lien avec les assistantes sociales.

L'application la quête : une façon de continuer votre générosité envers votre paroisse pendant le confinement.



Quête du dimanche : Comme au Printemps, vous pouvez faire une "cagnotte" avec votre offrande à chaque messe dominicale et la déposer dans une corbeille de quête à la fin du confinement ou adresser un chèque portant au dos la mention "quête dimanche" au Presbytère St Aubin des Ponts de Cé.

Souscription Paroissiale : Vous pouvez adresser vos dons par courrier postal au Presbytère St Aubin 65 Rue Victor Hugo 49130 Les Ponts de Cé. La date limite étant le 31/12/2020 pour obtenir une réduction à l'impôt sur les revenus de 2020.